

La GABELLE du SEL

Passionné par l'histoire de nos familles savoyardes, en remontant les siècles, je suis arrivé tout naturellement aux années 1561-1562.

Date importante dans l'histoire de la Savoie : Chambéry qui en était la capitale perd ce privilège au profit de Turin. Désormais, la Savoie regarde de l'autre côté des Alpes.

François Ier, Roi de France, occupe la Bresse, le Piémont et la Savoie. Le Traité de Cateau-Cambrésis met fin à ce conflit et le Duc de Savoie, Emmanuel Philibert, retrouve son duché en 1559. Afin d'assurer des rentrées financières régulières, il décide un impôt sur le Sel, qui est une denrée de première nécessité.

Alors commence le recensement de la population de Savoie (c'est la Gabelle du Sel). Le chef de famille déclare au recenseur la composition de son foyer en moyenne (feux): 5 à 8 personnes par feux. Les personnes de ce foyer sont imposées, seul les enfants de moins de 5 ans sont exonérés. Grâce à ce recensement, chaque paroisse a pu compter le nombre de ses habitants, après une visite à chaque Maire des communes citées et leur accord.

Monsieur Gérard Panisset, généalogiste à Naves-Parmelan, a fait les traductions de l'original (Archives de Chambéry). Celles-ci ont été envoyées dans chaque Mairie. Vous pouvez les consulter et savoir si vos ancêtres étaient déjà là en 1561.

Gilbert MAURICE-DEMOURIoux

Transcription de la Gabelle du Sel de 1561

Pour le mandement du Thy ou Thiez :

Les paroisses de:

1) Viuz-en-Sallaz	217 feux	1471 personnes
2) Bogève	59 feux	426 personnes
3) Ville en Sallaz	53 feux	325 personnes
4) Saint-André	35 feux	212 personnes

Dénombrement du Chateau de Foucigny :

1) Saint Jeoire	Saint Joyre	181 feux	1092 personnes
2) Contamine	Contamine	165 feux	1066 personnes
3) Marignier	Marigni	161 feux	1064 personnes
4) Ayze	Aïse	115 feux	684 personnes
5) Villard sur Boège		94 feux	615 personnes
6) St Jean de Tholome	St Jhean de Tholome	86 feux	537 personnes
7) Peillonex	Pellionex	11 feux	430 personnes
8) La Tour	La Tour	61 feux	394 personnes
9) Marcellaz	Marsolla	51 feux	423 personnes
10) Faucigny	Foucigny	36 feux	122 personnes

Pour le Mandement de Bonne:

Fillinges 141 feux 860 personnes

Sources :

Archives de Savoie à Chambéry - Du 20 au 26 novembre 1561

LA GABELLE à PEILLONNEX

Historique de cet impôt :

La gabelle est l'impôt sur le sel. Le sel est un monopole d'Etat et chaque individu âgé de plus de 5 ans est tenu d'en consommer chaque année une quantité déterminée. Le " regratier " débite le sel. Il prépare pour la répartition, la consigne du sel : c'est un minutieux recensement de toutes les familles par hameau avec le détail de ses membres, de son bétail et l'indication de la quantité de sel à lever.

Le recensement effectué pour la transcription de la gabelle du sel par Emmanuel Philibert de SAVOIE est le premier recensement intégral de l'Etat tout entier, passant outre les pouvoirs féodaux et prenant la dimension d'un recensement à but économique. Aussi, la lecture de la consigne permet de se représenter très fidèlement un village savoyard sous le règne des Ducs de Savoie. Celle de PEILLONNEX nous décrit en détail la constitution de chaque famille.

Le classement désigne les personnes soumises à l'impôt et celles y échappant; dans cette dernière catégorie, figurent les nobles, le clergé, les pauvres, les misérables, les absents, les enfants de moins de 5 ans, le reste des personnes recensées formant la masse des solvables.

Liste des familles et leur composition lors du recensement qui eut lieu le 25 novembre 1561 :

Noms	Nombre de familles	Nombre de personnes
Prêtres et personnel au presbytère		18
BASTIAN	1	6
BOCQUET	8	36
BUFFLUT	10	52
BROLLIET	1	5
CAJUAT	1	4
CHAMBET	5	19